

**Délibération N° 2020-14**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 13 mars 2020,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** l'avis rendu par la Commission de la recherche lors de la séance du 24 février 2020,

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET : Approbation des statuts de l'Equipe émergente « LADEC »**

Les statuts de l'Equipe émergente « LADEC », joints en annexe, sont approuvés à la majorité.

La présente délibération est approuvée à la majorité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 15

**Dont :**

Pour : 8

Abstentions : 7

Fait à Lyon, le 16 mars 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.